



24H02CV 2021



P TEAM



This pass must be permanently displayed, visibly on the windshield inside the vehicle concerned who must go and park exclusively at the location indicated otherwise the vehicle in violation of this rule, can be evacuated.

Le présent laissez-passer doit obligatoirement être exposé en permanence, de manière visible sur le pare-brise à l'intérieur du véhicule concerné qui doit se rendre et stationner exclusivement à l'emplacement indiqué faute de quoi le véhicule en infraction à cette règle, pourra être évacué ».